



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 14 juin 2021

DÉCÈS D'UN JEUNE HOMME DE SEIZE ANS LORS D'UNE RIXE

Le décès d'un jeune homme de 16 ans, dans le cadre d'une rixe entre jeunes de quartiers susceptibles d'être issus de trois communes, n'est ni admissible, ni acceptable. Pierre-André DURAND, préfet de la Seine-Maritime, préfet de la région Normandie, adresse ses condoléances et sentiments attristés à sa famille, particulièrement éprouvée.

Il appelle au calme et à la dignité pour accompagner la famille et les proches de la victime dans ce moment de deuil et de recueillement. La douleur de la famille doit être rigoureusement respectée et préservée, s'agissant de la perte d'un enfant.

Une enquête étant en cours, seule l'autorité judiciaire est habilitée à s'exprimer le cas échéant sur le dossier.

* * *

En tout état de cause, on ne peut admettre sur notre sol que de tels drames se produisent entre jeunes. Il importe que tous les pouvoirs publics soient pleinement mobilisés pour que cessent ces phénomènes de violences entre jeunes, qui peuvent dramatiquement dégénérer. Les actions d'éducation, de prévention, de répression, doivent être conduites avec résolution, par une saine collaboration entre l'État et les collectivités territoriales, sans oublier les acteurs associatifs.

Même si l'État a déjà renforcé ses moyens éducatifs dans ces trois communes et si les moyens policiers ont augmenté sur la circonscription de Rouen-Elbeuf depuis le 31 décembre 2016 passant de 500 à 530 agents, et avec en regard, une baisse de la délinquance (baisse des atteintes aux biens de 37 % et des atteintes à l'intégrité physique de 17%), la lutte contre la délinquance doit se poursuivre avec résolution, tout particulièrement en matière de lutte contre les stupéfiants et de violences entre jeunes.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

À cet égard, le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, a demandé au préfet de la Seine-Maritime de conduire une analyse précise, en lien avec la Direction générale de la police nationale, sur l'évolution des affectations au profit de la circonscription de sécurité publique de Rouen-Elbeuf. Ces travaux techniques permettront de déterminer avec précision les renforts qui pourraient être envisagés. Par ailleurs, à l'échelon central, le gouvernement a engagé une réforme de la justice des mineurs, qui entrera en vigueur le 30 septembre 2021.

S'agissant des collectivités territoriales, le Préfet a reçu ce jour les maires de Rouen, de Petit-Quevilly et de Sotteville-lès-Rouen, pour échanger sur la situation. Il les a également invités à mettre en place au plus vite tous les outils de prévention relevant de leur responsabilité, déjà rappelés par sa circulaire aux maires du 26 mars 2021 et à réaliser les investissements nécessaires, notamment en matière de vidéo protection pour lesquels des aides financières de l'État sont mobilisables.

Enfin, il les a invités à réunir dès que possible, un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) sur chacun de ces territoires communaux. L'État y sera représenté par l'ensemble des services concernés.

Ces sujets, sensibles par nature, complexes techniquement, doivent être abordés sans esprit de système. C'est par un partenariat efficient, dans le respect des compétences de chacun et qui doivent être pleinement assumées, qu'il sera possible de faire reculer ces phénomènes violents qui n'ont pas leur place dans notre société.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex